DECHETERIE

La communauté de communes de la Plaine de l’Ain a lancé un programme de réhabilitation de ses déchèteries qui a commencé en 2016 pour se terminer fin 2018.

Chaque déchèterie, y compris celles des périmètres Rhône Chartreuse et l’Albarine, sera équipée d’un système devidéosurveillance et d’un contrôle d’accès par lecture de plaque minéralogique.

Année 2016/2017 Ambérieu, Villebois et Meximieux.

Année 2017/2018 Meximieux, Lagnieu et Loyettes.

Année 2018 Lagnieu, Saint Rambert et Rix.

Pour accéder aux déchèteries, il vous sera demandé dès le début d’année 2017, de vous enregistrer sur internet ou de transmettre une fiche de renseignements, accompagné d’un justificatif de domicile et d’une photocopie de la carte grise des véhicules.

Des réunions d’informations seront organisées et un accueil sera assuré en déchèterie lors de la mise en place du contrôle d’accès.